**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 54 (1966)

**Heft:** 70

**Artikel:** Action loyer de 1966 des Centres sociaux protestants romands

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-271538

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Zurich: encore "non

Les 19 et 20 novembre, les Zuricois ont refusé aux citoyennes de leur canton le droit de vote et d'éligibilité. C'est un coup pénible pour ceux et celles qui avaient mis tout en œuvre pour remporter la victoire.

Gouvernement, Parlement, partis (sauf un, celui des bourgeois, artisans et paysans) presse recommandaient un vote positif. Cela n'a pas suffi, le peuple a dit non.

Il finira par dire oui, On constate en effet, que, de 1920, 1947, 1954, 1959 (sur le plan tédéral), années des consultations antérieures, les partisans du vote des femmes ont chaque fois gagné du terrain. En 1959, les 171 communes étaient encore contre. Cette anéta is son pour, dont la ville de Zurich et, sur 201 145 votants, (environ le 70 % des électeurs) il n'a que 14 401 voix d'écart pour rejeter le projet.

De dépit, certains commentateurs ont fait pleuvoir des sarcasmes, parfois injurieux, sur es Zuricois. Cela est déplacé et, de plus, nuisible à la cause même qu'ils défendent!

Est par la majorité et il n'y a qu'à s'incliner. C'est cela l'esprit démocratique. Il est parfois d'ur de devoir s'incliner, mais c'est la loi du jeu.

Après la perte d'une partie, il faut, compte tenu des atouts que l'on avait en mains, examiner les erreurs de tactique qu'on a pu commettre. Certains observateurs pleins d'expérience ont dit combien la propagande trop intensive en faveur du vote des femmes autres cantons alémaniques qui devront se prononcer sur le vote des femmes ces prochaines années, la leçon de Zurich sera profitable.

# Séance de comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Lors de sa séance du 3 novembre dernier, le comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses a étudié un certain nombre de questions après avoir traité des affaires courantes

après avoir traité des affaires courantes Revenant sur la Conférence de presse tenue à Berne le 19 octobre et dont le sujet était : Faut-il instituer un service social obligatoire pour les jeunes filles ? Le comité a constaté que de très bons articles avaient été publiés, mais que d'autres, par contre, avaient déformé Popinion de l'Alliance. (Réd. Un compte ren-du paraît dans ce numéro de « Femmes Suisses

ses ».)

Mme Rittmeyer, présidente du Centre européen du Conseil international des femmes
(CECIF) a rapporté sur la séance qui a eu lieu
à Bruxelles les 28 et 29 octobre. Il y fut question du statut du jeune travailleur et des problèmes de migration examinés du point de
vue européen. Les membres ont exprimé, par
une résolution, le vœu que le Bureau international du travail distingue — comme le fait la
charte sociale du Conseil de l'Europe — les
dispositions qui concernent les femmes aduldispositions qui concernent les femmes adul-tes de celles qui concernent les enfants et les adolescents.

adolescents.

Le comité a discuté ensuite de la prise de position de l'Alliance de Société féminines suisses au sujet de l'introduction dans la Constitution fédérale d'une disposition concernant les émanations incommodantes.

Quelques mutations ont été opérées dans quelles mutations au les commissions tédé-

délégations — dans des commissions fédé-

### Pour lutter contre l'abstentionnisme

## Aller aux urnes une ou deux fois par an?

On ignore en général que plusieurs Elats des Etats-Unis ont un système de vote qui les rapproche de celui de la Suisse, car le corps électoral (les hommes et les femmes) doit se prononcer sur quantité de questions intéressant l'administration, les impôts, les écoles, etc. Mais ce qui différencie ce système du nôtre, c'est que toutes ces questions sont groupées et soumises au vote le même jour.

jour.

Ainsi, à titre d'exemple, dans l'Etat de Nebraska, 16 questions ont été posées aux électeurs, à l'occasion des récentes élections renouvelant partiellement le Sénat et nommant les gouverneurs des Etats américains. Ces questions sont sembalbles à celles qui sont posées aux électeurs suisses; elles concernent des améliorations du système administratif, les compétences et la durée du mandat des gouverneurs, des juges, etc. des modifications de lois sur l'instruction publique, sur l'assujettissement à l'impôt, etc. On se croirait en Suisse!

l'assujettissement à l'impôt, etc. On se croiraît en Suisse!

On peut se demander si nous n'aurions pas
intérêt à prendre exemple sur les Etat-Unis
et à grouper sur une seule période de l'année
les divers appels aux urnes qui s'échelonnent
actuellement sur les 12 mois de l'année. Ou
tout au moins de les grouper par trois, quatre
ou cinq questions. Ceci curait l'avantage de
réduire considérablement les frais administratifs et publicitaires des autorités et des
partis, et de diminuer le nombre des consultations populaires. L'électeur aurait ainsi plus
de chance de trouver parmi les questions
posées un problème qui lui tient à cœur et
pourraît en même temps donner son avis
sur d'autres, pour lesqueis il ne se serait peutêtre pas dérangé.
Ceux qui, à juste titre, se préoccupent de
l'abstentionnisme de l'électeur suisse et y
cherchent remède, devrajent étudier la question et voir si elle peut convenir à notre système suisse de démocratie directe.

ASF

Plusieurs membres ont enfin rendu compte de leurs représentations dans les assemblées de quelques-unes de nos associations membres. L'inauguration de la prison de femmes de Hindelbank, restaurée et modernisée, a donné lieu à une échange de vue intéressant.

#### France

#### Pour les élections législatives 1967

Ayant constaté que le nombre des femmes parlementaires décroît régulièrement depuis 1944 et que le nombre des candidatures féminines diminue également, la « Ligue fran-çaise pour le Droit des Femmes » a adressé un case pour le Droit des Femmes » a adressé un appel pressant à toutes celles que la politique intéresse. En même temps, la Ligue a adressé, avant la désignation des candidats pour les élections de 1967, cette lettre à M. Pompidou, président du Comité d'action de la Ve République:

#### « Monsieur le Premier Ministre

« munsieur le Premier Ministre,
« Au moment où vous vous disposez à désigner
les candidats du Comité aux élections législatives
de 1967, nous voulons espérer que, respectueux
d'une juste et réelle représentation du pays, vous
voudrez que la nouvelle Assemblée Nationale ne
représente plus, comme aujourd'hui, les femmes
que d'une manière symbolique. Ne forment-elles pas
la majorité numérique du pays et ne votent-elles
pas avec autant de constance et de jugement que
les hommes?
C'est pourquol, nous osons espérer que voue

pas avec autaint de constance et de jugement que les hommes?
C'est pourquoi, nous osons espérer que vous voudrez faire figurer parmi les candidats du Comité, le plus grand nombre possible de femmes. Dans notre pays, les femmes valables et respectées ne font pas défaut. Veuillez agréer... »

La présidente a recu la réponse suivante :

### « Madame la Présidente

« M. le Premier Ministre a bien reçu votre lettre du 1er juillet qui a retenu toute son attention et dont il me demande de vous accuser réception. Le problème que vous évoquez est particulièrent important et M. Pompidou y veille personnellement dans le cadre de la préparation des prochaînes élections législatives.

Je vous prie de croîre... »

M. Mitterand, président de la Fédération démocratique et socialiste, auquel une lettre avait également été adressée, n'a pas répondu.

# Les Jordaniennes

(Suite de la page 1)

mesure de les exercer, et que, d'autre part, elle ait des obligations envers la société.» Le rapport dit encore : « La femme arabe en Jordanie ne fait pas exception, et il y a longtemps qu'elle est consciente de cette responsabilité. Aussi n'a-t-elle ménagé aucune peine pour obtenir la plénitude de ses droits; en même temps, elle coordonne toutes les énergies disponibles pour s'acquitter de ses devoirs. De là le rôle important dont elle s'est chargée dans la communauté.

s'est chargée dans la communauté.»
Au cours de nos visites dans différentes villes, nous avons pu constater l'exactitude de ces déclarations. À Jérusalem, à Bethléhem, à Hébron et à Naplouse, nous avons été accueillies très chaleureusement par l'« Union » A Naplouse, dans le nord du pays, l'« Union » a mis à notre disposition une jeune employée du Ministère des Œuvres sociales qui nous a accompagnées pendant toute la journée. Elle nous a conduites vers un bâtiment imposant, situé sur une hauteur dont la vue s'étend sur situé sur une hauteur dont la vue s'étend sur toute la vallée. La présidente et son comité étaient venus nous saluer et, autour d'une tasse de thé, elles nous renseignèrent en détail sur l'activité de leur société. On nous fit visiter le bâtiment, construit en grande partie grâce à des dons de particuliers. La directrice, une femme sympathique et énergique, nous fit visiter l'école des orphellins, fondée par l'organisation. Les enfants y sont accueillis de l'école escondaire. A côté de ces bâtiments, les femmes sont en train de construire un hôpital pour enfants.

Lors d'un « week-end » passé à Bethléhem,

construire un hôpital pour enfants.

Lors d'un « week-end » passé à Bethléhem,
où nous étions également invitées par une
section de l'« union des femmes arabes », nous
avons logé dans leur « Club ». Celui-ci contient quelques chambres d'invités, un restaurant, et un grand théâtre. Le samedi soir, la
population de Bethléhem était invitée à un
toitel précenté avec que grange d'instituture. population de Bethienem etait invitee à un récital présenté par un groupe d'instituteurs anglais travaillant en Jordanie. Cette section attache une grande importance aux activités culturelles. Elle a aussi créé une bibliothèque. Des cours d'artisanat traditionnel pour le travail de la nacre et du bois d'olivier sont offerts aux jeunes gens et jeunes filles. En été, des aux jeunes gens et jeunes filies. En ete, des cours de vacances où l'on étudie entre autres la musique et la peinture permettent à la jeunesse de passer utilement son temps.

A Hebron, nous avons eu l'occasion de prendre contact avec l'office d'aide et de conseils pour futures mamans. Nous avons citié la conseils pour futures mamans. Nous avons citié la consensité de l'autre de l'autre pour cette.

visité la pouponnière de l'endroit. Dans cette ville , l'« Union » organise des cours de cou-ture pour les jeunes filles ayant quitté l'école.

Lors de notre séjour à Jérusalem, nous avons été accueillies par la présidente natio-nale de l'« Union ». Elle fut une des fondanale de l'« Union ». Elle tut une des fonda-trices de cette organisation en 1929, et c'est elle qui représente l'« Union des femmes ara-bes » aux conférences internationales. Par elle, nous apprimes que l'« Union » était, à l'ori-gine, un groupement avant tout culturel et destiné à favoriser les relations sociales ; l'état de guerre a amené, en 1948, sa transformation de guerre à amene, en 1945, sa transformation en une œuvre de secours qui s'est chargée des problèmes urgents posés par l'afflux des bles-sés et des malades, des sans-logis et des vic-times de la faim. Le grand hôpital Augusta Victoria à Jérusalem doit sa création à l'« Union

Actuellement, il existe dans tout le pays des centres de formation et de secours pour enfants et pour adultes, qui concourent efficacement à la solution des immenses problèmes que pose le développement du pays.

L'« Union » va se charger d'autres tâches L'« Union » va se charger d'autres tâches encore : elle projette de construire dans la Vallée du Jourdain, près de Jéricho, un grand asile de vieillards. Elle étudie les conditions de vie des paysans et s'efforce de les améliorer sous tous les rapports. A la suite de ces enquêtes, elle a décidé d'envoyer des conseilers dans les villages pour aider les agriculteurs à résoudre leurs problèmes sociaux et de santé. Les résultats sont encourageants.
L'« Union » convoque plusieurs fois par an

L'« Union » convoque plusieurs fois par an toutes les organisations féminines du pays à des sessions communes. Elle coordonne leurs activités dans un esprit de solidarité au ser-

vice du pays.

Il y a de cela quelques mois, le roi Hussein
a accordé le droit de vote aux femmes de Jora accordé le droit de vote aux femmes de Jordanie. Elles s'en sont beaucoup réjouies, et ont d'emblée pris l'initiative de démarches auprès du gouvernement en vue d'avoir une influence sur les décisions politiques. Il s'en faut de beaucoup pour que toutes les femmes du pays aient une éducation suffisante pour pouvoir apporter une collaboration efficace. Mais on ne pourrait s'imaginer la vie publique de ce pays sans l'apport joyeux et dévoué de nombreuses femmes à l'œuvre dans les ministères, les écoles, les centres de loisirs, les camps de réfugiés, et les organisations féminines.

Dora Milt.

#### Action loyer de 1966 des Centres sociaux protestants romands

En pensant à ceux qui peinent avec des budgets serrés, voici ce que vous proposent les Centres sociaux protestants romands: l'action-loyer 1966. Cette action a pour objecl'action-loyer 1966. Cette action a pour objec-tif d'offrir tout ou partie d'un mois de loyer à ceux qui sont en difficulté. Pensez-y dès maintenant, participez à l'action-loyer des Centres sociaux protestants romands. Pour Genève, compte de chèques postaux : 12-761, en précisant « action-loyer ». Pour Lausanne CCP 10 - 252. Merci!

# Pour votre nouvel agenda... dates à retenir

En novembre, 80 femmes de tous les âges t de tous les milieux ont pris part à des vurnées organisées à Caux, centre du Réarement moral. Tout en apprenant les secrets la cuisine asiatique, africaine ou européene et de la pâtisserie, elles ont pu entendre es exposés et s'entretenir de sujets qui

de la cuisine asiatique, africaine ou urropéenne et de la pâtisserie, elles ont pu entendre
des exposés et s'entretenir de sujets qui
placent leurs foyers dans la perspective du
pays et du monde.

L'intérêt suscité par ces journées est tel
qu'une nouvelle initiative de ce genre est prévue pour les marqui 17, mercredi 18 et jeudi 19
janvier 1967.

Comme la dernière fois, les participantes
auront l'occasion de préparer elles-mêmes les
mets qui seront au menu. Elles pourront prendre part aux cours de décoration de table,
ainsi qu'aux différents exposés et entretiens
dont l'un des sujets cera: « Comment préparer la génération de l'an 2000 ». Des films
seront montrés tous les jours.

Le programme de ces journées commencera à 9 h. 15 (Heures du train: Départ de
Montreux 8 h. 37, arrivée à Caux 9 h. 03).

Le prix est de Fr. 20— pour une journée,
et de Fr. 60— pour les trois jours (logement
compris).

Possibilité de s'annoncer par groupes en
mentionnant le nombre de personnes, avec
noms et adresses.

Pour tous renseignements, ou pour s'annoncer, s'adresser à Mile M.-Cl. Borel, Mountain
House, 1824 Caux. Tél. (021) 61 42 41.



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

■ FORMATION

de gouvernantes d'enfant de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Direction : E. PIOTET

PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

# **LE BAUME DU CHALET**

en frictions, combat et soulage **RHUMES et BRONCHITES** en applications, désinfecte et cicatrise PLAIES, CREVASSES et ENGELURES

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries

Haute-Couture Prêt à porter

Mesure

# Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85 Bijoux-fantaisie de Paris

SOLIDARITÉ FÉMININE

# Mme Suzanne Amrein-Graf

PHOTO - CINÉ - SOUVENIRS

27, quai des Bergues - Genève